



HAL
open science

Plan de conservation en Île-de-France: *Melica ciliata* L., 1753 (Mélique ciliée)

Fabrice Perriat

► To cite this version:

Fabrice Perriat. Plan de conservation en Île-de-France: *Melica ciliata* L., 1753 (Mélique ciliée). Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2016, 11 p. mnhn-04666209

HAL Id: mnhn-04666209

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04666209v1>

Submitted on 1 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON

Phénologie J F M A **M** J J A S O N D



© CBNBP-MNHN / J. CORDIER

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	EN
Statut de protection	Protection régionale	
Déterminante ZNIEFF	Oui (catégorie 1)	
Rareté régionale	RRR	

Description

Plante vivace (hémicryptophyte) de 30-70 cm de haut, cespiteuse ; **tiges** dressées ou un peu rampantes à la base ; **feuilles** raides, rudes, glauques, étroites (2-4 mm), généralement enroulées, fines et raides, allongées et aiguës, sans nervure médiane proéminente ; **ligule** membraneuse de 1,5-5 mm, tronquée et irrégulièrement découpée en franges (laciniée) ; **gaine** des feuilles supérieures lisse.

Inflorescences en panicule en forme d'épi assez lâche, longues de 6-15 cm, plus ou moins constituées de petits lobes, dressées, unilatérales, velues-soyeuses, blanchâtres ou jaunâtres ; 5-10 **épillet**s 4-8 mm à 2 fleurs dont une seule fertile ; **glumes** presque égales, ovales, aiguës ou terminées par un mucron, caduques ; **glumelle** extérieure (lemme) lancéolée-aiguë, garnie de la base au sommet de longs poils à l'aspect plumeux. **Caryopses** ellipsoïdes.

Particularités / Confusions possibles

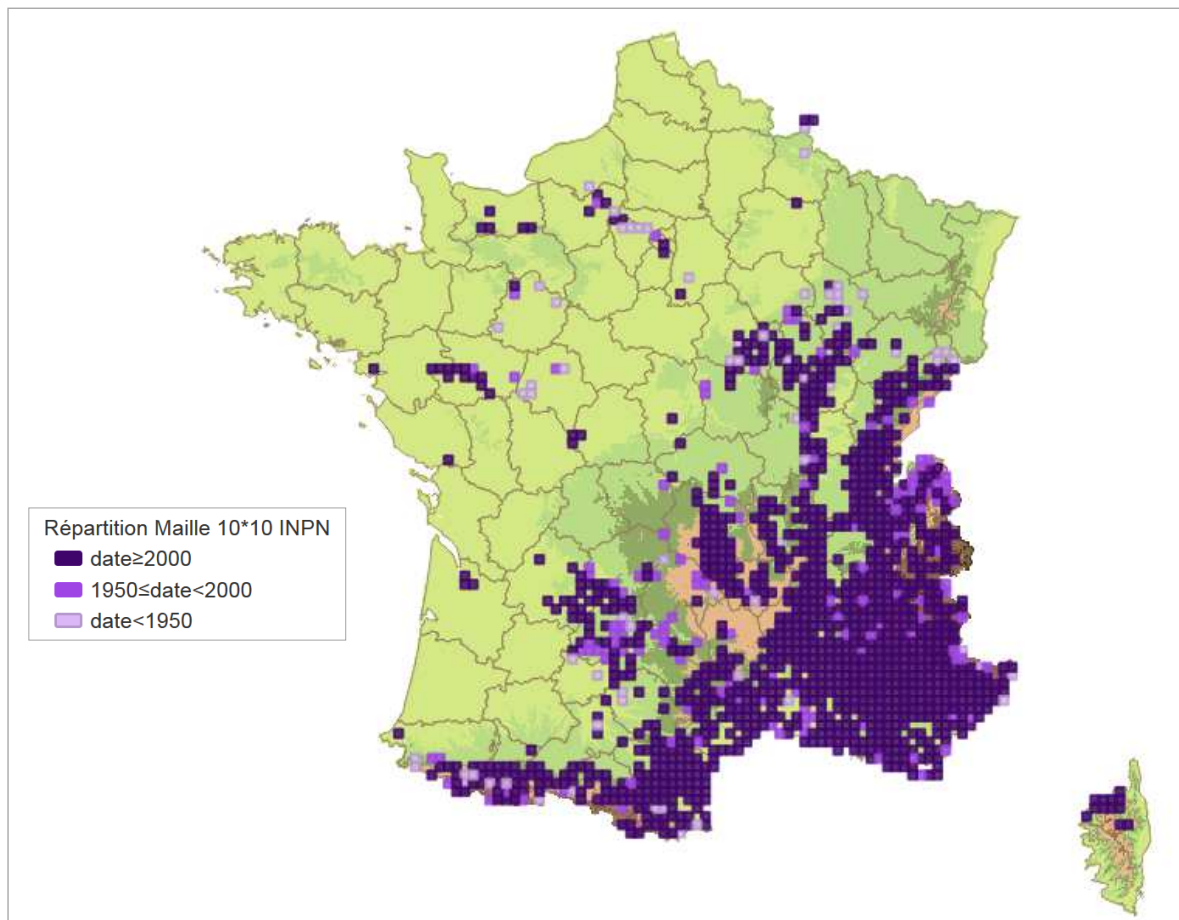
La Mélique ciliée est suffisamment caractéristique pour ne pas être confondue avec une autre espèce. Des cultivars ou espèces horticoles proches sont parfois plantés dans les jardins et peuvent localement s'échapper, surtout en contexte urbain.

Ecologie

C'est une espèce héliophile, thermoxérophile et calcicole, des pelouses écorchées sur sols mince ou installées directement sur la roche des pinacles crayeux ou fronts de tailles d'anciennes carrières ou cavités troglodytiques. D'un point de vue phytosociologique, ses populations se rattachent à l'alliance du *Xerobromion*.

Répartition

En France, la Mélisque ciliée est très bien représentée au sud d'une ligne reliant Toulouse à Mulhouse, jusqu'à être commune dans le Sud-Est et le sud du Jura. En dehors de ce vaste secteur, elle est bien représentée dans la vallée du Rhône et dans son prolongement, en Côte d'Or et dans l'Yonne, ainsi qu'en Limagne, dans le Périgord et dans les Pyrénées. La plante est en revanche exceptionnelle dans le Nord-Ouest du pays, où sa présence est souvent très ponctuelle et limitée aux secteurs calcaires des vallées aux biotopes thermophiles favorables : régions Normandie, Île-de-France, vallée de la Loire entre Angers et Nantes, département des Ardennes... Quelques stations disparates très disséminées ailleurs. Enfin, la Mélisque ciliée est présente aussi dans le Nord-Ouest de la Corse.

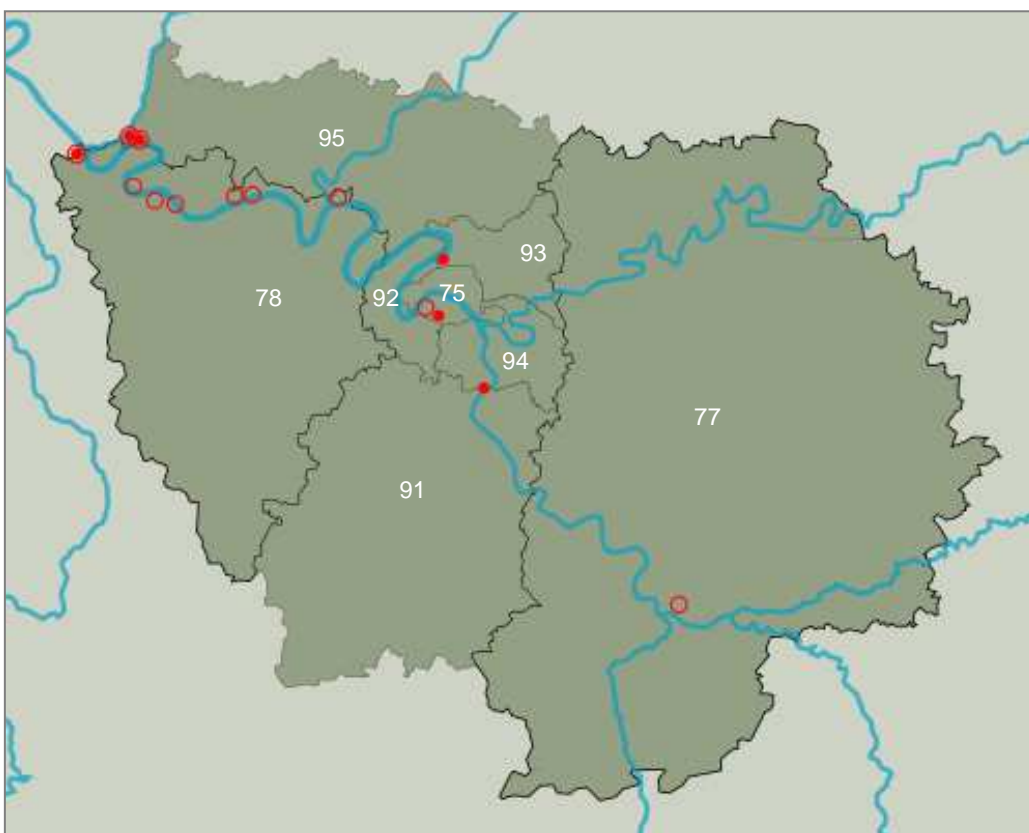


Répartition de la Mélisque ciliée en France

Sources : © FCBN 2013 – Système d'information nationale flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale- © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v5.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

Distribution en Île-de-France

En Île-de-France, la Mélique ciliée a de tout temps été confinée presque exclusivement à la vallée de la Seine, en aval de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines et Val d'Oise). Seule une station isolée a été mentionnée en dehors de ce secteur de prédilection, au début du XIX^{ème} siècle, toujours dans cette vallée, mais très en amont, à Vernou-la-Celle-sur-Seine (Seine-et-Marne). Les stations qui concernent Paris et sa petite couronne correspondent à des individus cultivés échappés de jardins (stations subsponsanées). De nos jours, la plante ne se maintient plus que dans la Basse vallée de la Seine, de Haute-Isle à Port-Villez, surtout dans la partie valdoisienne. Dans l'ensemble, les stations disparues datent presque toutes de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle. La plante est éteinte en Picardie et en danger en Haute-Normandie.



Carte de répartition de la Mélique ciliée par commune en Île-de-France

Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)

Un bilan complet a été réalisé pour cette espèce en 2015 sur l'ensemble de l'Île-de-France. Toutes ses stations contemporaines (observations après 1999) ont été recherchées. La Mélique ciliée a été confirmée dans les trois communes où elle a été recherchée et dans presque toutes les stations connues auparavant : seules deux stations de Haute-Isle n'ont pas été retrouvées en dépit de prospections à une période favorable. En revanche, l'espèce a été découverte dans de nouvelles localités à La Roche-Guyon. Si au vu de ce bilan on peut penser que la plante se maintient assez bien, voire progresse localement, en réalité toutes les stations sont soit réduites soit menacées. De plus, une grande partie d'entre elles se trouvent en position anthropisée, comme c'est le cas de celles de Port-Villez, qui se localisent dans une ancienne carrière. Une partie de celles de La Roche-Guyon occupent quant à elles des habitats troglodytiques, voire des bermes de route.



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

**Aspect de la population de *Mélique ciliée* située en position naturelle, à la base d'un pinacle crayeux à Haute-Isle
(XXXXXXD) en juillet 2015**



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

**Aspect d'une des populations de *Mélique ciliée* située en position anthropique, dans un front de taille d'une ancienne
carrière à Port-Villez en juillet 2015**

Bilan des stations de Mélisque ciliée observées après 2000

Station	Première mention communale	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s) ou potentielle(s)	État de conservation de la population*	Propriétaire	Gestionnaire	Périmètre(s) de protection	Actions déjà entreprises
Haute-Isle (95), XXXXXXA	1972	2015	2015	Quelques individus très localisés, sur un merlon formé par l'effondrement de la bordure du pinacle de craie, à la limite avec une cavité	Fermeture du milieu par le Brachypode penné, effritement de la craie	Moyennement favorable	Privé	Propriétaire	PNR Vexin français, SIC, ZNIEFF 1	Coupe et exportation par le propriétaire ; Porter-à-connaissance et rencontre sur le terrain
Haute-Isle (95), XXXXXXB	1972	2015	2015	8 individus florifères et 2 tapis herbacés, sur des merlons formés par l'effondrement de la bordure du pinacle de craie, à la limite avec les cavités troglodytiques	Fermeture du milieu par le Brachypode penné, piétinement (fréquentation des grottes), effritement de la craie, eutrophisation	Moyennement favorable	Commune	Inconnu	PNR Vexin français, SIC, RNN DES COTEAUX DE LA SEINE, ZNIEFF 1	-
Haute-Isle (95), XXXXXXC	1972	2015	2015	2 individus au sommet d'un pinacle de craie	Piétinement	Moyennement favorable	Commune	Inconnu	PNR Vexin français, SIC, RNN DES COTEAUX DE LA SEINE, ZNIEFF 1	Récolte de graines en 2015
Haute-Isle (95), XXXXXXD	1972	2015	2015	Pelouses ourléifiées à la base d'un pinacle, 7 individus florifères	Fermeture du milieu (fourrés)	Favorable	Privé	Inconnu	PNR Vexin français, SIC, RNN DES COTEAUX DE LA SEINE, ZNIEFF 1	-
La Roche-Guyon (95), XXXXXX (M2**)	1861	2015	2015	Talus de route crayeux très pentu, taillé dans le calcaire ; 21 individus	Fermeture du milieu (fourrés), fauchage, arrachage et eutrophisation	Moyennement favorable	Privé	Inconnu	PNR Vexin français	Récolte de graines en 2015 sur les individus accessibles
La Roche-Guyon (95), XXXXXX (M3**)	1861	2015	2015	2 individus sur le rebord d'un front de taille de craie, au niveau de murets en contact avec la roche (garage)	Fermeture du milieu (fourrés et Ailanthé), fauchage, arrachage, eutrophisation	Défavorable	Privé	Inconnu	PNR Vexin français	Récolte de graines en 2015 sur un individu accessible
La Roche-Guyon (95), XXXXXX (M8**)	1861	2015	2015	17 individus sur le rebord d'un front de taille de craie, surplombant la route, au-dessus de garages	Fermeture du milieu (fourrés et Ailanthé), fauchage, arrachage, eutrophisation	Moyennement favorable	Privé	Inconnu	PNR Vexin français	-
La Roche-Guyon (95), XXXXXX (M9**)	1861	2015	2015	6 individus sur le rebord d'un front de taille de craie, surplombant la route, au-dessus de garages creusés dans la roche	Fermeture du milieu (fourrés)	Défavorable	Privé	Inconnu	PNR Vexin français, SIC, RNN DES COTEAUX DE LA SEINE, ZNIEFF 1	-
La Roche-Guyon (95), XXXXXX (M10**)	1861	2015	2015	16 individus en contexte anthropique : bermes de routes, rocailles fleuries en bordure d'habitations ; individus répartis selon 3 sous-populations	Fauchage, piétinement, arrachage	Défavorable	Privé	Inconnu	PNR Vexin français	Récolte de graines en 2015 sur dix individus
Port-Villez (78), XXXXXX***	1861	2015	2015	Front de taille d'une ancienne carrière de calcaire ; une dizaine d'individus environ (station inaccessible observée aux jumelles depuis le pied du front de taille).	Effondrement	Favorable	Privé	Inconnu	SIC, ZNIEFF 1	-
Port-Villez (78), XXXXXX***	1861	2015	2015	Front de taille d'une ancienne carrière de calcaire ; 2 sous-populations de 13 et 3 individus (station inaccessible observée aux jumelles depuis le pied du front de taille).	Effondrement	Favorable	Privé	Inconnu	SIC, ZNIEFF 1	-
Haute-Isle (95), XXXXXXE	1972	1999	2015	population non revue, étouffée par la progression de l'Ailanthé autour du clocher de l'église troglodytique	Fermeture du milieu (fourrés)	Disparue ?	Privé	Inconnu	PNR Vexin français, SIC, ZNIEFF 1	-
Haute-Isle (95), XXXXXXF	1972	1999	2015		Fermeture du milieu (fourrés)	Disparue ?	Privé	Inconnu	PNR Vexin français, SIC, RNN DES COTEAUX DE LA SEINE, ZNIEFF 1	-

*Evaluation à « dire d'expert » tenant compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives de la population, des menaces pesant sur la station et de l'état de conservation de l'habitat dans la station.

**La métastation du Port Giffard a été individualisée en cinq stations étant donné la diversité des conditions stationnelles et des gestionnaires.

***Deux stations ont été individualisées étant donné leur éloignement (bien qu'elles aient le même lieu-dit).

Menaces en Île-de-France

Les stations les plus naturelles, installées sur les pinacles de craie sont globalement peu menacées, qu'elles soient situées à la base ou au sommet des pinacles, en raison de la stabilité du milieu (dynamique de recolonisation par les fourrés freinée par le caractère xérique des sites). De plus, elles sont toutes comprises dans le périmètre de la Réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine. Néanmoins, leurs populations sont souvent très réduites. Bien que situées en contexte semi-naturel, certaines sont étroitement localisées à des merlons très étroits formés par l'effondrement d'anciennes grottes ou cavités troglodytiques, à l'aplomb de leur bordure. Cette écologie particulière les rend potentiellement vulnérables à un effondrement plus massif qu'à l'accoutumée.

En revanche, celles situées sur des falaises anthropiques aux abords immédiats de zones habitées, sont victimes de la progression d'arbustes cultivés, comme l'Ailanthé et le Lilas. La Mélisque ciliée a alors tendance à se réfugier sur les corniches, où la concurrence de ces espèces est moindre. Certaines pourraient même souffrir d'un entretien courant par arrachage ou fauchage, notamment celles situées en bordure de route (ensemencées par les stations des falaises immédiatement en contre-haut).

Les stations yvelinoises sont quant à elles faiblement menacées en raison de leur localisation dans des anfractuosités de falaises d'anciennes carrières, sauf en cas d'effondrement.



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Station de Mélisque ciliée à La Roche-Guyon (XXXXXX) au bord de l'extinction suite à l'envahissement par les arbustes (en particulier l'Ailanthé), en juillet 2015



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Station de Mélisque ciliée à La Roche-Guyon (XXXXXX) en contexte fortement anthropisé et menacée par l'envahissement par les arbustes (en particulier l'Ailante), en juillet 2015



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Station nouvelle de Mélisque ciliée à La Roche-Guyon (XXXXXX) en contexte fortement anthropisé de bordure de route, s'étant installée à partir des corniches situées juste en contre-haut, en juillet 2015

Gestion préconisée

Le maintien de l'espèce dans ses stations les plus naturelles (pinacles) ou installées en situation de falaise (ancienne carrière) ne nécessite *a priori* pas d'action particulière de gestion au vu de la lenteur de la progression des fruticées sur ces parties xériques. Concernant celles situées en contexte anthropisé, les possibilités d'intervention sont très limitées en raison des difficultés d'accès (sommets de parois verticales ou presque) et des résultats très incertains que donnerait la lutte contre les espèces horticoles. Même si la lutte contre l'Ailanthé est difficile, elle serait néanmoins nécessaire en cas de colonisation nouvelle d'une station et avant qu'elle ne soit trop étendue. En bordure de route, on veillera à éviter un fauchage trop précoce qui nuirait à la fructification de l'espèce (fauchage pas avant le mois août).

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

La situation de la Mélisque ciliée en Île-de-France est mitigée : une douzaine de stations sont connues mais l'état de conservation de l'espèce y est jugé souvent peu favorable ou défavorable. Le programme d'actions pour cette espèce doit donc s'attacher de manière prioritaire au maintien des stations et à la récolte de graines.

Les actions de conservation proposées sont donc les suivantes :

- A. Informer les propriétaires par porter-à-connaissance (priorité 1) ;
- B. Récoltes conservatoires (priorité 1) ;
- C. Suivi des populations (priorité 2) ;
- D. Assurer une gestion écologique (priorité 2) ;
- E. Recherche de nouvelles stations (priorité 2).

Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires par porter-à-connaissance
Contexte	La majorité des stations de Mélisque ciliée sont situées dans le périmètre de la RNN des Coteaux de la Seine. Pour les autres, avant toute action de conservation, il est impératif de prendre contact avec le(s) propriétaire(s) des parcelles où se situent les stations afin de les sensibiliser à la protection de l'espèce et aux enjeux associés pour envisager ensuite des actions concrètes de conservation.
Description de l'action	Après une phase préalable de recherche des propriétaires (consultation cadastrale et contact local), un courrier sera envoyé. Il comportera une fiche de description de l'espèce et une lettre explicative l'invitant à se rapprocher du CBNBP. Ce courrier pourra être mis en copie à des partenaires (PNR du Vexin français, Conseil général du Val d'Oise, Conseil régional d'Île-de-France, DRIEE,...) pour faciliter les actions à mener sur la station.
Station concernée	Toutes les stations observées en 2015 et situées hors de la RNN
Réalisation	CBNBP

Priorité 1	Action B : Récoltes conservatoires
Contexte	La Mélisque ciliée étant menacée dans une partie de ses stations régionales, la récolte de graines et leur stockage est une mesure conservatoire indispensable car pouvant servir à de potentielles opérations de renforcement.
Description de l'action	Des récoltes seraient à réaliser afin d'obtenir un stock de graines conséquent et utilisable par la suite. Dans l'idéal, ces récoltes porteront en priorité sur les populations les plus fournies et susceptibles de disposer d'un matériel génétique diversifié. Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semence du CBNBP.
Station concernée	Toutes les stations accessibles et suffisamment fournies
Réalisation	CBNBP

Priorité 2	Action C : Suivre les populations
Contexte	Une partie des stations recherchées au cours des années 2000 dans le cadre de l'élaboration de la Liste rouge régionale n'a pas été retrouvée. Tandis qu'une partie des stations se localise dans la RNN des Coteaux de la Seine, une autre ne bénéficie d'aucune protection foncière et est implantée dans des habitats artificialisés.
Description de l'action	Etant donné les difficultés d'accès aux stations, la méthodologie de suivi sera élaborée au cas par cas en fonction des possibilités mais, dans tous les cas, il ne semble pas possible de mettre en place un suivi standardisé. Ces suivis sont destinés à relever différents paramètres quantitatifs et qualitatifs sur les populations (effectifs, surface occupée, présence de fructifications,...) et son habitat (cortège floristique associé, surface d'habitat favorable, structure de la végétation,...).
Station concernée	Toutes les stations observées après 1999
Réalisation	CBNBP, RNN des Coteaux de la Seine

Priorité 2	Action D : Assurer une gestion écologique
Contexte	Les menaces pesant sur les stations sont liées à une progression des fourrés, concurrençant la Mélisque ciliée. Les espèces les plus impactantes sont l'Ailanthus, très dynamique en dépit du caractère xérique et, dans une moindre mesure, le Lilas.
Description de l'action	La mise en œuvre d'actions de gestion est complexe en raison des difficultés liées aux fortes pentes et aux parois. De plus, les stations concernées sont situées en surplomb immédiats de maisons et de routes. Dans la mesure du possible, un arrachage manuel des fourrés serait à mettre en place car leur broyage mécanique ne ferait qu'amplifier leur repousse. L'arrachage doit rester si possible superficiel afin de ne pas déliter trop en profondeur la craie et surtout, de ne pas porter atteinte aux plants de Mélisque ciliée installés à proximité. Les stations impactées par l'Ailanthus semblent quant à elles difficilement récupérables en raison de la puissance du système racinaire. On pourrait éventuellement tenter de couper les rejets au ras du sol puis un bâchage de plusieurs mois avec une bâche opaque très forte afin d'épuiser petit à petit cette espèce. La possibilité de solliciter des aides de l'Union européenne serait à étudier, les stations se situant dans un périmètre Natura 2000.
Station concernée	Stations où la gestion est techniquement et financièrement possible
Réalisation	CBNBP (coordination), RNN des Coteaux de la Seine et PNR du Vexin français pour l'utilisation de fonds européens

Priorité 2	Action D : Recherche de nouvelles stations
Contexte	Au cours de l'année 2015, l'espèce a été recherchée dans toutes ses localités signalées après 1999, avec un bon taux de redécouverte
Description de l'action	En fonction du temps disponible, les deux populations observées en 1995 autour du château de La Roche-Guyon et non signalées ultérieurement pourraient être recherchées. Les recherches pourraient aussi être menées dans de nouvelles localités aux habitats potentiellement favorables.
Station(s) Concernée(s)	Localités aux habitats favorables ou potentiellement favorables.
Réalisation	CBNBP, réseaux des correspondants du CBNBP, PNR du Vexin français,...

CONCLUSION

La responsabilité de l'Île-de-France est très forte pour la conservation des populations de Mélisque ciliée, en limite nord-occidentale de son aire de répartition. Concernant les stations en contexte anthropique, une information par porter-à-connaissance auprès des propriétaires concernés et des services en charge de l'entretien des servitudes liées aux routes serait à faire afin d'éviter toute action préjudiciable de leur part par méconnaissance de l'espèce. Sur les populations dont l'état de conservation semble favorable, une simple veille destinée à vérifier la pérennité de l'espèce paraît suffisante, sauf en cas d'évolution négative ou de détérioration soudaine.

CONTACT

Fabrice PERRIAT, chargé d'études flore (CBNBP/MNHN) :

Mail : fperriat@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.38.81

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.

FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, 171 p.

PERRIAT F., FILOCHE S. & HENDOUX F., 2015. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 368 p.



Rédaction : F. Perriat, janvier 2016

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr